

ROSA FINANCE
Société à responsabilité limitée au capital de 14 380 841 euros
Siège social : 8, rue Guy Moquet, 95100 Argenteuil
519 067 227 RCS Pontoise

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2025

Exercice clos le 31 décembre 2024

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du Groupe durant l'exercice clos le **31 décembre 2024** et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.



I : SITUATION ET ACTIVITÉ DU GROUPE	3
1.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE.....	3
1.2. SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE.....	4
1.3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	5
1.4. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.....	5
1.5. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.....	5
II : INFORMATIONS RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS DU GROUPE.....	5
2.1. METHODE DE CONSOLIDATION ET METHODES COMPTABLES	5
2.2. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES.....	6
2.3. DIVIDENDES MIS EN DISTRIBUTION AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES PAR LA SOCIETE ROSA FINANCE.....	9
III : INFORMATIONS DIVERSES	9
3.1. EFFECTIF MOYEN DU GROUPE.....	9
3.2. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL.....	9
3.3. SITUATION DES MANDATAIRES SOCIAUX	9

IG Intégration globale
 ME Mixte en équivalence
 NC Non concerné

I : SITUATION ET ACTIVITÉ DU GROUPE

1.1. Périmètre de consolidation du Groupe

Au 31 décembre 2024, les sociétés qui composent le périmètre de consolidation du Groupe sont les suivantes :

Sociétés	Méthode de consolidation 2024	Méthode de consolidation 2023	% d'intérêt 2024	% de contrôle 2024	% d'intérêt 2023	% de contrôle 2023
ROSA FINANCE	IG	IG	100,00%	0,00%	100,00%	100,00%
3S	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
ACACIAS PROMOTION	IG	NC	95,00%	100,00%	-	-
AMIANTE PACK	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
LA BELLE FONTAINE	IG	IG	40,00%	80,00%	40,00%	80,00%
EURL BELLEVUE	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
BERTELECT	IG	IG	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
LES CATALPAS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
CHALINDREY	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
LE CHATEAU NEUF	IG	IG	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
LE CLOS DES OLIVIERS	IG	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
LE CLOS DES ROCHES	IG	IG	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
CLOS DES SENS DE MONTELMAR	IG	IG	52,94%	52,94%	52,94%	52,94%
LE CLOS DES VIGNES	IG	IG	40,00%	80,00%	40,00%	80,00%
LE CLOS DIVIN	IG	IG	45,00%	90,00%	45,00%	90,00%
LE CLOS DU MIDI	NC	IG	0,00%	0,10%	50,05%	100,00%
DARIO	IG	IG	75,50%	100,00%	100,00%	100,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DIE LOCATION	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
DIE PARTNERS	IG	IG	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
DIE REMEDIATION	IG	IG	47,50%	95,00%	47,50%	95,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	IG	IG	52,50%	100,00%	52,50%	100,00%
DITS	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DSBC	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
ENERGIES A VOCATION ENVIRONNEMENTALE	IG	IG	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
FG AUBENAS	IG	ME	50,00%	100,00%	25,00%	50,00%
FG LE TEIL	ME	NC	25,00%	50,00%	-	-
FG MONTELMAR	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
DES FLOCONS	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
2 BOULEVARD DE GABES	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
GFR	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
GIE DAUPHINE ISOLATION	IG	IG	50,02%	99,00%	50,02%	99,00%
GM INVEST 2	ME	NC	25,00%	50,00%	-	-
GROMELLE VEDENE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
JALI	IG	IG	25,50%	51,00%	25,50%	51,00%
GALERIES KENNEDY	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
L'ENFANT AIX	IG	IG	50,07%	100,00%	50,07%	100,00%
MAISON CLAUDIE	ME	ME	49,00%	50,00%	49,00%	50,00%
MEYNOT MONTELMAR	IG	IG	50,07%	100,00%	50,07%	100,00%
MONTELMAR 2008	ME	ME	39,00%	50,00%	28,00%	28,00%
MONTELMAR 2008 2	ME	ME	39,25%	45,00%	33,50%	33,50%
NEIGE ET GLACE	ME	ME	12,50%	25,00%	12,50%	25,00%
NEIGE ET GLACE 2	ME	ME	17,50%	35,00%	17,50%	35,00%
NODET	IG	IG	25,50%	51,00%	25,50%	51,00%
OMERF	ME	ME	27,20%	27,20%	27,20%	27,20%
PERIMONT SCI	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
RFTS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROBAGNOLE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROMANE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROSA AVIGNON	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA AYGUE	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA BORDEAUX	IG	IG	49,95%	99,90%	49,95%	99,90%
ROSA CARRE	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA CHOLLET	IG	IG	50,00%	99,90%	50,00%	99,90%
ROSA DIEUDE (ex ROSALLAN)	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA L'ESCALET	IG	NC	50,05%	100,00%	-	-
ROSA LYON	IG	IG	49,77%	99,54%	49,77%	99,54%
ROSANCONE	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
ROSA ORCIERES	IG	IG	49,95%	99,90%	49,95%	99,90%
ROSA PARTNERS	IG	IG	50,00%	50,00%	50,00%	100,00%

Rosafinace Nat 806 via Box Partners
 LR 806

100%

Detention Réelle via Rosafinace

ROSA POWER	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
ROSARGENT 2	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA RHONE	ME	ME	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%
ROSA SAINTE ANNE	IG	IG	50,05%	100,00%	50,50%	99,10%
ROSA VAL	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSAVILLARD	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSAVION	IG	IG	50,50%	100,00%	50,50%	100,00%
ROSE DEVELOPPEMENT	IG	IG	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
ROSELECT	IG	IG	96,00%	96,00%	96,00%	96,00%
ROSIMMO	IG	IG	98,00%	98,00%	98,00%	98,00%
CHALET SAINTE ANNE	IG	IG	50,00%	100,00%	40,00%	80,00%
SAS BELLEVUE EXPLOITATION	IG	IG	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ASL PORTAGE SPV	IG	NC	94,00%	94,00%	-	-
SYNERGETIK	NC	NC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
LES TERRASSES DE MOZART	IG	IG	98,00%	100,00%	98,00%	100,00%
TK	ME	ME	49,99%	50,00%	49,99%	50,00%
VAEMA II	ME	ME	16,99%	33,98%	16,99%	35,00%

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

ME : Mise en équivalence

1.2. Situation et évolution de l'activité du Groupe au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2024** :

- i. Le Groupe a poursuivi ses activités principales et notamment, le traitement et l'élimination de déchets, le traitement et la décontamination de toute nature y compris l'amiante, le démantèlement, le recyclage de matériels et d'équipements.
- ii. Le chiffre d'affaires a connu une forte progression par rapport à l'exercice précédent.
- iii. Nous vous informons par ailleurs des variations du périmètre de consolidation intervenues au cours de l'exercice :

➤ Acquisitions : Les sociétés suivantes ont été acquises au cours de l'exercice :

- Acquisition complémentaire par la société ROSA PARTNERS de 500 titres de la société FG AUBENAS, soit 50% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%. La méthode de consolidation retenue est désormais l'intégration globale.
- Acquisition de 660 titres de la société MONTELIMAR 2008 par la société ROSA PARTNERS, soit 22% des titres, portant désormais la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 50%. La méthode de consolidation retenue est la mise en équivalence.
- Acquisition de 345 titres de la société MONTELIMAR 2008 II par la société ROSA PARTNERS, soit 25% des titres, portant désormais la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 45%. La méthode de consolidation retenue est la mise en équivalence.
- Acquisition de 6 000 titres de la société CHALET SAINTE ANNE par la société ROSA PARTNERS, soit 2% des titres, portant désormais la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
- Acquisition de 375 titres de la société FG LE TEIL, soit 50% des titres, par la société ROSA PARTNERS. La méthode de consolidation retenue est la mise en équivalence.
- Acquisition de 500 titres de la société ACACIA PROMOTION, soit 100% des parts, par la société ROSE DEVELOPPEMENT.

➤ Créations : La société suivante a été créée au cours de l'exercice :

- La société ROSA L'ESCALET, détenue à 100% par le Groupe, consolidée par la méthode de l'intégration globale,

➤ Cessions : N/A

1.3. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le **31 décembre 2024**, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

1.4. Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que le Groupe n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice clos le **31 décembre 2024**.

1.5. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le Groupe souhaite poursuivre son activité conformément aux lois et règlements en vigueur, afin de développer son chiffre d'affaires et son résultat.

II : INFORMATIONS RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS DU GROUPE

2.1. Méthode de consolidation et méthodes comptables

Nous vous rappelons que les comptes consolidés du Groupe sont établis à la suite du dépassement pendant deux exercices consécutifs des seuils d'exemption, à savoir 48 millions d'euros de chiffre d'affaires, 24 millions d'euros de total bilan et 250 salariés. En conséquence, la consolidation est légale.

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des entreprises dans lesquelles la Société exerce directement ou indirectement un contrôle majoritaire.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe.

Les états financiers du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon le règlement ANC 2020-01 homologué par l'arrêté du 29 Décembre 2020.

Les méthodes sont appliquées ainsi :

Méthodes obligatoires	
Activation des contrats de crédits-bails	Appliqué
Retraitement des opérations de cession bail	N/A
Etalement des frais d'émission d'emprunt	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution	Appliqué
Activation des frais d'actes liés à l'acquisition des actifs (droits de mutation ,...)	Appliqué
Activation des frais de développement	N/A
Neutralisation des écritures passées pour la seule application des législations fiscales	Appliqué
Prise en compte de règles d'évaluations spécifiques sectorielles dans certains cas	N/A

Méthodes optionnelles ou de référence	Oui	Non	N/A
Méthode de référence			
Provision des engagements de retraite		X	
Méthodes optionnelles			
Classement en capitaux propres des emprunts non remboursables			X
Réévaluation des immobilisations corporelles et financières			X
Valorisation des biens fongibles selon le LIFO (dernier entré-premier sorti)			X
Etalement en résultat des subventions d'investissement		X	
Comptabilisation des contrats à long terme à l'avancement			X

Les comptes sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Tous les comptes des entreprises consolidées sont arrêtés à la même date que ceux de la société consolidante, le **31 décembre 2024**.

La société **ROSA L'ESCALET** a été créée en cours d'exercice. Exceptionnellement, son premier exercice aura une durée d'un mois et demi, et clôturera au **31 décembre 2024**.

2.2. Présentation des comptes consolidés

➤ Bilan

en milliers d'euros	2024		2023		Note
	Brut	Amort.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles	11 396	(1 976)	9 421	8 533	5.1
Immobilisations corporelles	115 984	(46 490)	69 494	67 425	5.2
Immobilisations financières	2 376	-	2 376	1 802	5.3
Actif immobilisé	129 757	(48 466)	81 291	77 760	
Stocks et en-cours	7 699	-	7 699	7 301	5.4
Avances, acomptes versés sur commandes	448	-	448	552	
Clients et comptes rattachés	40 193	(2 885)	37 308	31 488	5.5
Autres créances	16 803	(405)	16 398	15 820	5.6
Trésorerie	26 593	-	26 593	27 575	5.7
Charges constatées d'avance	362	-	362	353	5.11
Actif circulant	92 100	(3 291)	88 809	83 089	
Total de l'actif	221 856	(51 756)	170 100	160 849	

en milliers d'euros	Au 31 Décembre		Note
	2024	2023	
Capital social	14 381	14 381	
Réserves consolidées	24 424	20 097	
Résultat du groupe	6 919	4 346	
Subventions	306	293	
Total capitaux propres – part du groupe	46 030	39 116	1.3
Intérêts minoritaires	9 237	7 840	1.3
Résultat minoritaires	6 117	3 173	
Subventions	306	285	
Total capitaux propres - part des minoritaires	15 659	11 298	
Total capitaux propres	61 689	50 415	
Provisions	4 228	5 628	5.8
Emprunts et dettes établissements de crédit	56 165	60 901	5.9
Avances et acomptes	337	108	
Fournisseurs et comptes rattachés	17 241	17 578	
Dettes fiscales et sociales	15 893	13 265	5.10
Autres dettes	12 625	10 774	
Produits constatés d'avance	1 921	2 181	5.11
Total des dettes	104 182	104 806	
Total du passif	170 100	160 849	

➤ *Compte de résultat*

<i>en milliers d'€uros</i>	Au 31 Décembre		Note
	2024	2023	
Ventes de marchandises	2 366	1 537	
Production vendue	114 910	107 814	
Montant net du chiffre d'affaires	117 276	109 350	4.7
Production stockée	(227)	(529)	
Production immobilisée	-	-	
Subventions d'exploitation	152	46	
Reprises sur amortissements et provisions	3 905	2 226	
Autres produits	98	60	
Autres produits d'exploitation	3 928	1 803	
Achats de marchandises	1 166	1 285	
Variation de stock de marchandises	(3)	-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	10 073	12 763	
Variation de stock matières premières et approvisionnements	(402)	(2 114)	
Autres achats et charges externes	48 206	47 883	5.12
Charges de personnel	30 976	28 298	5.13
Impôts et taxes	1 634	1 533	
Dotations aux amortissements et provisions	10 297	10 819	
QP de résultat sur opérations faites en commun	(21)	34	
Autres charges	189	216	
Autres charges d'exploitation	102 116	100 718	
Résultat d'exploitation avant dépréciations de l'écart d'acquisition	19 088	10 435	
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	110	127	
Résultat d'exploitation après dépréciation de l'écart d'acquisition	18 978	10 308	
Produits financiers	837	767	5.14
Charges financières	1 745	1 505	5.14
Résultat financier	(908)	(738)	
Produits exceptionnels	1 037	1 355	5.15
Charges exceptionnelles	1 326	504	5.15
Résultat exceptionnel	(289)	851	
Impôts sur les bénéfices	(5 220)	(3 139)	5.16
Résultat net des entreprises intégrées	12 561	7 282	
Résultats des entreprises mises en équivalence	476	256	
Résultat net de l'ensemble consolidé	13 036	7 519	
Revenant :			
au Groupe	6 919	4 346	
aux intérêts minoritaires	6 117	3 173	

➤ Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique et par entité

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe à l'étranger est non significatif.

La répartition du chiffre d'affaires consolidé (exprimé en k€) par entité apparaît comme suit :

Chiffre d'affaire consolidé par entité	2024	2023
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	74 784	76 994
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	14 729	10 854
DIE REMEDIATION	10 177	9 558
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	6 850	5 255
CHALINDREY	2 273	1 168
GIE DAUPHINE ISOLATION	1 007	-
BELLE VUE EXPLOITATION	734	-
ROSEDEVELOPP	672	18
ROSA PARTNERS	536	10
ASL PORTAGE SPV	492	4
GALERIES KENNEDY	481	687
LE CHATEAU NEUF	416	408
CHALET SAINTE ANNE	399	331
DES FLOCONS	336	283
LA BELLE FONTAINE	308	302
ROSALLAN	277	277
ROSIMMO	271	13
LE CLOS DIVIN	256	220
ROSELECT	255	322
ROSA CARRE	246	232
EVE	236	377
CLOS DES SENS DE MONTELMAR	223	214
LE CLOS DES ROCHES	190	168
DARIO	164	137
LE CLOS DES VIGNES	164	144
BERTELECT	155	146
ROSA CHOLLET	103	-
LE CLOS DES OLIVIERS	102	99
ROSA LYON	83	72
ROSA SAINTE ANNE	72	17
MEYNOT MONTELMAR	69	65
ROSA VAL	58	82
DIE LOCATION	30	130
FG AUBENAS	30	-
ROSA AYGUE	30	162
JALI	24	24
ROSA ORCIERES	21	20
ROSAVION	13	15
ROSARGENT 2	8	-
ROSA BORDEAUX	-	-
ROSA FINANCE	-	2
EURL BELLEVUE	-	528
DITS	-	-
L'ENFANT AIX	-	-
ROSA AVIGNON - BASTIA	-	-
ROSANCONE	-	12
Total général	117 276	109 350

2.3. Dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices par la société ROSA FINANCE

Au titres des exercices clos les 31 décembre 2021, 31 décembre 2022 et 31 décembre 2023, la société **ROSA FINANCE** n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

III : INFORMATIONS DIVERSES

3.1. Effectif moyen du Groupe

L'effectif moyen du Groupe au cours de l'exercice est de 603 salariés, ainsi réparti :

	2024
BELLE VUE EXPLOITATION	3
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	34
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	36
CHALINDREY	38
GIE DAUPHINE ISOLATION	42
DIE REMEDIATION	67
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	383
TOTAL	603

3.2. Participation des salariés au capital social

Nous vous indiquons qu'au **31 décembre 2024**, la participation des salariés aux fruits de l'expansion versée au sein du Groupe s'est élevée à la somme de **1 402 585 euros**.

3.3. Situation des mandataires sociaux

Nous vous précisons que les mandats des commissaires aux comptes titulaires et des Commissaires aux comptes suppléants arrivent à échéance à l'issue de la présente réunion.

En conséquence, nous vous proposons de :

- de renouveler le mandat de **Monsieur Serge COMBE**, Commissaire aux comptes titulaire,
- de remplacer la société **E3C CONSULTING**, Commissaire aux comptes suppléant, par :

la société **AUDIT XPERTISE**,
société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros,
dont le siège social se situe 325 chemin des Vernets, 26320 Saint-Marcel-les-Valence,
immatriculée au RCS de Romans sous le numéro 979 739 703,
représentée par la société DAM FCCM,
elle-même représentée par Monsieur Fabien DAMIRON,

pour un mandat de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2030** ;


- de ne pas renouveler les mandats de **Nicanor RICOTE**, co-commissaire aux comptes titulaire, et de **RM CONSULTANTS ASSOCIES**, co-commissaire aux comptes suppléant.

La Gérance


ROSA FINANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 14 380 841 euros
Siège social : 8, rue Guy Moquet, 95100 Argenteuil
519 067 227 RCS Pontoise

Comptes consolidés
Certifiés conformes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'R' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

Exercice clos le 31.12.2024

1. Etats financiers

1.1 Bilan consolidé

<i>en milliers d'euros</i>	2024		2023		Note
	Brut	Amort.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles	11 396	(1 976)	9 421	8 533	5.1
Immobilisations corporelles	115 984	(46 490)	69 494	67 425	5.2
Immobilisations financières	2 376	-	2 376	1 802	5.3
Actif immobilisé	129 757	(48 466)	81 291	77 760	
Stocks et en-cours	7 699	-	7 699	7 301	5.4
Avances, acomptes versés sur commandes	448	-	448	552	
Clients et comptes rattachés	40 193	(2 885)	37 308	31 488	5.5
Autres créances	16 803	(405)	16 398	15 820	5.6
Trésorerie	26 593	-	26 593	27 575	5.7
Charges constatées d'avance	362	-	362	353	5.11
Actif circulant	92 100	(3 291)	88 809	83 089	
Total de l'actif	221 856	(51 756)	170 100	160 849	

<i>en milliers d'euros</i>	Au 31 Décembre		Note
	2024	2023	
Capital social	14 381	14 381	
Réserves consolidées	24 424	20 097	
Résultat du groupe	6 919	4 346	
Subventions	306	293	
Total capitaux propres – part du groupe	46 030	39 116	1.3
Intérêts minoritaires	9 237	7 840	1.3
Résultat minoritaires	6 117	3 173	
Subventions	306	285	
Total capitaux propres - part des minoritaires	15 659	11 298	
Total capitaux propres	61 689	50 415	
Provisions	4 228	5 628	5.8
Emprunts et dettes établissements de crédit	56 165	60 901	5.9
Avances et acomptes	337	108	
Fournisseurs et comptes rattachés	17 241	17 578	
Dettes fiscales et sociales	15 893	13 265	5.10
Autres dettes	12 625	10 774	
Produits constatés d'avance	1 921	2 181	5.11
Total des dettes	104 182	104 806	
Total du passif	170 100	160 849	

1.2 Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros	Au 31 Décembre		Note
	2024	2023	
Ventes de marchandises	2 366	1 537	
Production vendue	114 910	107 814	
Montant net du chiffre d'affaires	117 276	109 350	4.7
Production stockée	(227)	(529)	
Production immobilisée	-	-	
Subventions d'exploitation	152	46	
Reprises sur amortissements et provisions	3 905	2 226	
Autres produits	98	60	
Autres produits d'exploitation	3 928	1 803	
Achats de marchandises	1 166	1 285	
Variation de stock de marchandises	(3)	-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	10 073	12 763	
Variation de stock matières premières et approvisionnements	(402)	(2 114)	
Autres achats et charges externes	48 206	47 883	5.12
Charges de personnel	30 976	28 298	5.13
Impôts et taxes	1 634	1 533	
Dotations aux amortissements et provisions	10 297	10 819	
QP de résultat sur opérations faites en commun	(21)	34	
Autres charges	189	216	
Autres charges d'exploitation	102 116	100 718	
Résultat d'exploitation avant dépréciations de l'écart d'acquisition	19 088	10 435	
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	110	127	
Résultat d'exploitation après dépréciation de l'écart d'acquisition	18 978	10 308	
Produits financiers	837	767	5.14
Charges financières	1 745	1 505	5.14
Résultat financier	(908)	(738)	
Produits exceptionnels	1 037	1 355	5.15
Charges exceptionnelles	1 326	504	5.15
Résultat exceptionnel	(289)	851	
Impôts sur les bénéfices	(5 220)	(3 139)	5.16
Résultat net des entreprises intégrées	12 561	7 282	
Résultats des entreprises mises en équivalence	476	256	
Résultat net de l'ensemble consolidé	13 036	7 519	
Revenant :			
au Groupe	6 919	4 346	
aux intérêts minoritaires	6 117	3 173	

1.3 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	TOTAL Situation nette	Situation nette Groupe	Situation nette Minoritaires
Au 31/12/2022	14 381	22 482	6 763	43 625	34 721	8 904
Affectation en réserves		6 763	(6 763)	-	-	-
Distribution de dividendes		(1 069)		(1 069)	-	(1 069)
Résultat de l'exercice			7 519	7 519	4 345	3 174
Subventions		163		163	82	82
Autres variations		(31)		(31)	(31)	-
Variation de périmètre		208		208	-	208
Au 31/12/2023	14 381	28 516	7 519	50 415	39 116	11 299
Affectation en réserves		7 519	(7 519)	-		
Distribution de dividendes		(1 689)		(1 689)		(1 689)
Résultat de l'exercice			13 036	13 036	6 919	6 117
Subventions		33		33	12	22
Autres variations		(108)		(108)	(16)	(92)
Variation de périmètre				-		
Au 31/12/2024	14 381	34 272	13 036	61 690	46 030	15 660

1.4 Tableau consolidé des flux de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	Au 31 Décembre	
	2024	2023
Résultat net des sociétés intégrées	13 036	7 519
Résultat des sociétés mises en équivalence	(476)	(256)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Dotations aux amortissements et provisions	7 010	6 589
- Variation des impôts différés	(341)	117
- Plus-values sur cession	(88)	(93)
- Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	95	(59)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	19 235	13 816
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	40	500
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité nette	(1 879)	1 030
Flux net de trésorerie généré par l'activité	17 396	15 346
Acquisitions d'immobilisations	(11 472)	(11 649)
Cessions d'immobilisations	545	106
Incidences des variations de périmètre	(1 119)	(21)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(12 046)	(11 564)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(1 689)	(1 069)
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-	(1)
Subvention d'investissement reçues	336	614
Emissions d'emprunts et billets de trésorerie	2 004	7 333
Remboursements d'emprunts	(9 468)	(8 037)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(8 816)	(1 160)
Trésorerie d'ouverture (Disponibilités - concours bancaires)	23 509	20 887
Trésorerie de clôture (Disponibilités - concours bancaires)	20 042	23 509
Variation de trésorerie	(3 467)	2 622

2. Activité du groupe et événements significatifs

2.1 Evénements significatifs de l'exercice

Le Groupe a poursuivi ses activités principales et notamment, le traitement et l'élimination de déchets, le traitement et la décontamination de toute nature y compris l'amiante, le démantèlement, le recyclage de matériels et d'équipements.

Le chiffre d'affaires a connu une forte progression par rapport à l'exercice précédent.

2.2 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

3. Périmètre de consolidation

3.1 Liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation

Sociétés	Méthode de consolidation 2024	Méthode de consolidation 2023	% d'intérêt 2024	% de contrôle 2024	% d'intérêt 2023	% de contrôle 2023
ROSA FINANCE	IG	IG	100,00%	0,00%	100,00%	100,00%
3S	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
ACACIAS PROMOTION	IG	NC	95,00%	100,00%	-	-
AMIANTE PACK	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
LA BELLE FONTAINE	IG	IG	40,00%	80,00%	40,00%	80,00%
EURL BELLEVUE	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
BERTELECT	IG	IG	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
LES CATALPAS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
CHALINDREY	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
LE CHATEAU NEUF	IG	IG	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
LE CLOS DES OLIVIERES	IG	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
LE CLOS DES ROCHES	IG	IG	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
CLOS DES SENS DE MONTELMAR	IG	IG	52,94%	52,94%	52,94%	52,94%
LE CLOS DES VIGNES	IG	IG	40,00%	80,00%	40,00%	80,00%
LE CLOS DIVIN	IG	IG	45,00%	90,00%	45,00%	90,00%
LE CLOS DU MIDI	NC	IG	0,00%	0,10%	50,05%	100,00%
DARIO	IG	IG	75,50%	100,00%	100,00%	100,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DIE LOCATION	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
DIE PARTNERS	IG	IG	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
DIE REMEDIATION	IG	IG	47,50%	95,00%	47,50%	95,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	IG	IG	52,50%	100,00%	52,50%	100,00%
DITS	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DSBC	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
ENERGIES A VOCATION ENVIRONNEMENTALE	IG	IG	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
FG AUBENAS	IG	ME	50,00%	100,00%	25,00%	50,00%
FG LE TEIL	ME	NC	25,00%	50,00%	-	-
FG MONTELMAR	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
DES FLOCONS	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
2 BOULEVARD DE GABES	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
GFR	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
GIE DAUPHINE ISOLATION	IG	IG	50,02%	99,00%	50,02%	99,00%
GM INVEST 2	ME	NC	25,00%	50,00%	-	-
GROMELLE VEDENE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
JALI	IG	IG	25,50%	51,00%	25,50%	51,00%
GALERIES KENNEDY	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
L'ENFANT AIX	IG	IG	50,07%	100,00%	50,07%	100,00%
MAISON CLAUDIE	ME	ME	49,00%	50,00%	49,00%	50,00%
MEYNOT MONTELMAR	IG	IG	50,07%	100,00%	50,07%	100,00%
MONTELMAR 2008	ME	ME	39,00%	50,00%	28,00%	28,00%
MONTELMAR 2008 2	ME	ME	39,25%	45,00%	33,50%	33,50%
NEIGE ET GLACE	ME	ME	12,50%	25,00%	12,50%	25,00%
NEIGE ET GLACE 2	ME	ME	17,50%	35,00%	17,50%	35,00%
NODET	IG	IG	25,50%	51,00%	25,50%	51,00%
OMERF	ME	ME	27,20%	27,20%	27,20%	27,20%
PERIMONT SCI	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
RFTS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROBAGNOLE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROMANE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROSA AVIGNON	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA AYGUE	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA BORDEAUX	IG	IG	49,95%	99,90%	49,95%	99,90%
ROSA CARRE	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA CHOLLET	IG	IG	50,00%	99,90%	50,00%	99,90%
ROSA DIEUDE (ex ROSALLAN)	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA L'ESCALET	IG	NC	50,05%	100,00%	-	-
ROSA LYON	IG	IG	49,77%	99,54%	49,77%	99,54%
ROSANCONE	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
ROSA ORCIERES	IG	IG	49,95%	99,90%	49,95%	99,90%
ROSA PARTNERS	IG	IG	50,00%	50,00%	50,00%	100,00%

ROSA POWER	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
ROSARGENT 2	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA RHONE	ME	ME	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%
ROSA SAINTE ANNE	IG	IG	50,05%	100,00%	50,50%	99,10%
ROSA VAL	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSAVILLARD	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSAVION	IG	IG	50,50%	100,00%	50,50%	100,00%
ROSE DEVELOPPEMENT	IG	IG	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
ROSELECT	IG	IG	96,00%	96,00%	96,00%	96,00%
ROSIMMO	IG	IG	98,00%	98,00%	98,00%	98,00%
CHALET SAINTE ANNE	IG	IG	50,00%	100,00%	40,00%	80,00%
SAS BELLEVUE EXPLOITATION	IG	IG	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ASL PORTAGE SPV	IG	NC	94,00%	94,00%	-	-
SYNERGETIK	NC	NC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
LES TERRASSES DE MOZART	IG	IG	98,00%	100,00%	98,00%	100,00%
TK	ME	ME	49,99%	50,00%	49,99%	50,00%
VAEMA II	ME	ME	16,99%	33,98%	16,99%	35,00%

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

MEE : Mise en équivalence

3.2 Variations de périmètre

ACQUISITIONS

- Acquisition complémentaire par la société ROSA PARTNERS de 500 titres de la société FG AUBENAS, soit 50% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%. La méthode de consolidation retenue est désormais l'intégration globale.
- Acquisition de 660 titres de la société MONTELIMAR 2008 par la société ROSA PARTNERS, soit 22% des titres, portant désormais la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 50%. La méthode de consolidation retenue est la mise en équivalence.
- Acquisition de 345 titres de la société MONTELIMAR 2008 II par la société ROSA PARTNERS, soit 25% des titres, portant désormais la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 45%. La méthode de consolidation retenue est la mise en équivalence.
- Acquisition de 6 000 titres de la société CHALET SAINTE ANNE par la société ROSA PARTNERS, soit 2% des titres, portant désormais la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
- Acquisition de 375 titres de la société FG LE TEIL, soit 50% des titres, par la société ROSA PARTNERS. La méthode de consolidation retenue est la mise en équivalence.
- Acquisition de 500 titres de la société ACACIA PROMOTION, soit 100% des parts, par la société ROSE DEVELOPPEMENT.

CREATION

Les créations de sociétés sur l'exercice 2024 concernent :

- La société ROSA L'ESCALET, détenue à 100% par le Groupe, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;

CESSIONS

N/A

CRITERES D'EXCLUSION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sont exclues du périmètre :

- Les sociétés ne représentant pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés ;
- Les sociétés détenues uniquement en vue d'une cession ultérieure ;
- Les sociétés dont le contrôle ou l'influence comporte des restrictions sévères et durables ;
- Les sociétés dont les possibilités de transfert de trésorerie comportent des restrictions sévères et durables.

LISTE DES SOCIETES EXCLUES DU PERIMETRE AVEC LEUR MOTIF DE NON-CONSOLIDATION

Certaines filiales sont exclues du périmètre car elles sont jugées non significatives :

- TACTILINKS
- DI COTE D'IVOIRE
- FINANCIERE PETRUS
- EDS
- CRCA
- SARMENT
- LR IMMO MALATAVERNE
- LR PARIS 6
- ROSA IMMO MALATAVERNE
- SOLAR NECTARINE
- DIEL LUXEMBOURG

Elles sont donc présentées à l'actif pour la valeur d'acquisition de leurs titres.

4. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraires, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

4.1 Référentiel comptable

Les états financiers du Groupe ROSA FINANCE sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon le règlement ANC 2020-01 homologué par l'arrêté du 29 Décembre 2020.

Les comptes consolidés du groupe ont été arrêtés par le Président, et sont exprimés en milliers d'euros.

4.2 Méthodes obligatoires

Le Groupe a appliqué les méthodes suivantes devenues obligatoires :

Méthodes obligatoires	
Activation des contrats de crédits-bails	Appliqué
Retraitement des opérations de cession bail	N/A
Etalement des frais d'émission d'emprunt	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution	Appliqué
Activation des frais d'actes liés à l'acquisition des actifs (droits de mutation ,...)	Appliqué
Activation des frais de développement	N/A
Neutralisation des écritures passées pour la seule application des législations fiscales	Appliqué
Prise en compte de règles d'évaluations spécifiques sectorielles dans certains cas	N/A

Les méthodes appliquées l'étaient déjà l'an passé sur option, le nouveau règlement ne génère pas d'impact dans les comptes consolidés.

4.3 Méthodes optionnelles

Le Groupe a choisi d'appliquer les méthodes optionnelles suivantes :

Méthodes optionnelles ou de référence	Oui	Non	N/A
Méthode de référence			
Provision des engagements de retraite		X	
Méthodes optionnelles			
Classement en capitaux propres des emprunts non remboursables			X
Réévaluation des immobilisations corporelles et financières			X
Valorisation des biens fongibles selon le LIFO (dernier entré-premier sorti)			X
Etalement en résultat des subventions d'investissement		X	
Comptabilisation des contrats à long terme à l'avancement			X

4.4 Date de clôture et durée de l'exercice

Les comptes consolidés ont été établis au 31 décembre 2024. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

La société ROSA L'ESCALET a été créé en cours d'exercice. Exceptionnellement, son premier exercice aura une durée d'un mois et demi, et clôturera au 31 décembre 2024.

L'exercice couvre une période de 12 mois.

4.5 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les hypothèses d'activité liées à la récupération des impôts différés sur déficit fiscal activé, la valorisation des stocks et la recouvrabilité des créances client.

La Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs.

4.6 Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intra-groupe significatifs sont éliminés.

4.7 Informations sectorielles

<i>Chiffre d'affaire consolidé par entité</i>	2024	2023
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	74 784	76 994
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	14 729	10 854
DIE REMEDIATION	10 177	9 558
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	6 850	5 255
CHALINDREY	2 273	1 168
GIE DAUPHINE ISOLATION	1 007	-
BELLE VUE EXPLOITATION	734	-
ROSEDEVELOPP	672	18
ROSA PARTNERS	536	10
ASL PORTAGE SPV	492	4
GALERIES KENNEDY	481	687
LE CHATEAU NEUF	416	408
CHALET SAINTE ANNE	399	331
DES FLOCONS	336	283
LA BELLE FONTAINE	308	302
ROSALLAN	277	277
ROSIMMO	271	13
LE CLOS DIVIN	256	220
ROSELECT	255	322
ROSA CARRE	246	232
EVE	236	377
CLOS DES SENS DE MONTELIMAR	223	214
LE CLOS DES ROCHES	190	168
DARIO	164	137
LE CLOS DES VIGNES	164	144
BERTELECT	155	146
ROSA CHOLLET	103	-
LE CLOS DES OLIVIERS	102	99
ROSA LYON	83	72
ROSA SAINTE ANNE	72	17
MEYNOT MONTELIMAR	69	65
ROSA VAL	58	82
DIE LOCATION	30	130
FG AUBENAS	30	-
ROSA AYGUE	30	162
JALI	24	24
ROSA ORCIERES	21	20
ROSAVION	13	15
ROSARGENT 2	8	-
ROSA BORDEAUX	-	-
ROSA FINANCE	-	2
EURL BELLEVUE	-	528
DITS	-	-
L'ENFANT AIX	-	-
ROSA AVIGNON - BASTIA	-	-
ROSANCONE	-	12
Total général	117 276	109 350

4.8 Immobilisations incorporelles

ECARTS D'ACQUISITION :

Les survaleurs représentent l'excédent du prix d'acquisition des sociétés consolidées par rapport à la part du Groupe dans les capitaux propres des sociétés à la date d'acquisition.

En application du règlement ANC 2015-07, les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition à partir des caractéristiques pertinentes de la société concernée. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques futurs au groupe, ce dernier ne fait pas l'objet d'un amortissement. En revanche si une limite prévisible de durée d'utilisation est déterminée, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée et n'excédant pas 20 ans.

En l'espèce, les écarts d'acquisition du groupe ne sont pas amortis conformément à la réglementation applicable.

Le groupe doit apprécier à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué (comparaison entre la valeur actuelle et la valeur nette comptable). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs de l'entreprise acquise.

Les écarts d'acquisition et fonds commerciaux ont été classés selon leur durée d'utilisation : limitée ou non.

Les écarts d'acquisition faisant précédemment l'objet d'un amortissement ne sont plus amortis car leur durée d'utilisation n'est pas déterminée.

FONDS DE COMMERCE :

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils sont composés de fonds de commerce acquis récemment. Les fonds de commerce sont reclassés dans les écarts d'acquisition au niveau des comptes consolidés.

Aucune dépréciation n'est à constater.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Elles correspondent essentiellement à des concessions, brevets et droits similaires.

4.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions 10 à 50 ans
- Agencements et aménagements constructions 10 à 20 ans
- Installations techniques 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels 5 à 10 ans
- Matériel de transport 4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 5 à 10 ans
- Mobilier 5 à 10 ans

4.10 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition.

Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

Les titres de participation correspondent à des sociétés non consolidées en raison de leur faible pourcentage de détention, ou du fait de l'absence d'activité dans celles-ci.

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautionnements.

4.11 Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

4.12 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon le dernier prix d'achat connu.

Les stocks et en-cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de dépréciation pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

4.13 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

4.14 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Concours bancaires courants », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

Le Groupe n'a pas recours à l'affacturage ni à l'escompte pour financer ses créances clients

4.15 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

4.16 Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

4.17 Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

4.18 Les impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. Le taux d'impôt différé retenu est 25%. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

4.19 Engagements de retraite et avantages similaires

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Les engagements sont évalués en application de la REC. ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses retenues pour leur évaluation sont les suivantes :

	2024	2023
Taux d'actualisation	3,35%	3,20%
Taux de rotation du personnel	Faible	Faible
Age de départ à la retraite	65-67 ans	65-67 ans
Taux d'évolution annuelle des salaires	1,00%	1,00%
Méthode de calcul retenue	Méthode des unités de crédit projetées	Méthode des unités de crédit projetées

Le Groupe n'applique pas la méthode préférentielle en matière de comptabilisation des engagements retraites et les présente en annexes. Le montant des engagements de retraite s'élève à 532 k €.

4.20 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe :

- Est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- Qu'il soit probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

4.21 Contrat de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple.

Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

RETRAITEMENTS DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ET LOCATIONS FINANCIERES

Les contrats de location de longue durée qui s'apparentent à un financement sont traduits dans les comptes consolidés par la comptabilisation d'un actif et d'un passif. Ces montants sont égaux au début du bail à la valeur d'origine du bien loué.

Le montant porté dans les charges de chaque période comptable comprend alors à la fois l'amortissement du bien loué et la charge financière.

4.22 Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments peuvent comprendre par exemple :

- Les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
- Certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
- D'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

5. Notes sur le bilan et sur le compte de résultat

5.1 Immobilisations incorporelles

en milliers d'€uros	31/12/2023	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	Virement	Variation de périmètre	31/12/2024
Ecart d'acquisition / Fonds de commerce	8 268	-	-	-	838	9 106
Concessions, brevets et droits similaires	1 818	501	75	-	-	2 244
Autres immobilisations incorporelles	47	-	1	-	-	46
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total valeurs brutes	10 132	501	76	-	838	11 396
Amortissements et provisions Concessions, brevets et droits similaires	1 598	452	75	-	-	1 975
Amortissements et provisions Autres immobilisations incorporelles	4	-	1	1	-	4
Total amortissements et provisions	1 602	452	76	1	-	1 979
VNC Ecart d'acquisition / Fonds de commerce	8 268	-	-	-	838	9 106
VNC Concessions, brevets et droits similaires	220	49	-	-	-	269
VNC Autres immobilisations incorporelles	43	-	-	(1)	-	42
VNC Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes immobilisations incorporelles	8 533	49	-	(1)	838	9 421

Les 838 K€ d'écarts d'acquisitions comptabilisés sur l'exercice et présentés ci-dessous dans la colonne « Variation de périmètre » se répartissent de la façon suivante :

- MONTELIMAR 2008 II : 440 K€
- MONTELIMAR 2008 : 315 K€
- FG LE TEIL : 54 K€
- FG AUBENAS : 30 K€

5.2 Immobilisations corporelles

en milliers d'€uros	31/12/2023	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	Virement	Variation de périmètre	31/12/2024
Terrains	6 934	87	45	-	145	7 121
Constructions	56 118	1 084	256	1 611	431	58 987
Installations techniques, matériels et outillages	13 101	2 536	95	350	-	15 892
Autres immobilisations corporelles	27 321	5 183	1 171	(21)	-	31 312
Immobilisations en cours	2 628	1 887	32	(2 041)	-	2 442
Avances et acomptes	197	33	-	-	-	230
Total valeurs brutes	106 298	10 810	1 599	(101)	577	115 984
Amortissements et provisions Terrains	165	36	-	-	5	206
Amortissements et provisions Constructions	19 361	2 920	16	-	267	22 532
Amortissements et provisions ITMO	8 098	1 507	74	-	-	9 531
Amortissements et provisions Autres immobilisations corporelles	11 248	4 163	1 089	(101)	-	14 221
Total amortissements et provisions	38 872	8 626	1 179	(101)	272	46 490
Valeurs nettes immobilisations corporelles	67 425	2 184	420	-	305	69 494

Les acquisitions d'immobilisations corporelles concernent principalement DIE LOCATION, DIE et ROSAVAL. Les 5 183 k€ d'acquisition d'autres immobilisations corporelles concernent principalement des acquisitions de véhicules pour le groupe.

5.3 Immobilisations financières et titres mis en équivalence

en milliers d'€uros	31/12/2023	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	Réévaluation	Variation de périmètre	31/12/2024
Titres de participations	205	14	-	-	1	221
Créances rattachées à des participations	0	52	-	-	-	52
Autres titres immobilisés	4	-	-	-	-	4
Autres immobilisations financières	832	15	68	-	-	778
Participations par mise en équivalence	759	-	-	408	152	1 319
Total valeurs brutes	1 802	81	68	408	153	2 376
Total dépréciations	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes immobilisations financières	1 802	81	68	408	153	2 376

5.4 Stocks et en-cours

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Matières premières	6 736	6 263
Travaux en cours	740	1 038
Produits finis / Marchandises	224	-
Total valeurs brutes	7 699	7 301
Dépréciations Produits finis / Marchandises	-	-
Total dépréciations	-	-
Total valeurs nettes	7 699	7 301

5.5 Clients et comptes rattachés

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Créances clients	36 989	34 725
Créances douteuses	3 204	-
Dépréciation	(2 885)	(3 237)
Créances clients et comptes rattachés - net	37 308	31 488
Total clients et comptes rattachés	37 308	31 488

Les créances clients et comptes rattachés sont dues dans l'année suivant la date de clôture à l'exception des créances d'impôts différés.

5.6 Autres créances

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Impôts différés – actif	808	510
Personnel, Organismes sociaux	114	136
Etat, TVA	4 290	5 624
Autres créances	1 289	922
Comptes courants	10 302	8 789
Dépréciation des comptes courants	(405)	(161)
Total autres créances	16 398	15 820

Au cours de cet exercice, aucune dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

Toutes les autres créances sont dues dans l'année suivant la date de clôture à l'exception des créances d'impôts différés.

Les comptes courants sont principalement détenus sur des sociétés en intégration global.

5.7 Trésorerie nette

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Trésorerie active	26 593	27 575
Liquidités	26 593	27 575
VMP	-	-
Trésorerie passive	6 552	4 066
Concours bancaires	6 552	4 066
Total des VMP et des disponibilités	20 042	23 509

5.8 Provisions

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2023	Dotations	Reprises	Variation de valeur des MEE	31/12/2024
Provisions pour acquisition de titres	1 067	-	-	386	1 453
Provisions pour risques	3 316	532	1 072	-	2 776
Provisions pour litige	1 245	-	1 245	-	-
Total	5 628	532	2 318	386	4 228

5.9 Emprunts et dettes financières

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	31/12/2024
Emprunts bancaires	55 896	1 977	(9 439)	168	48 601
Découverts bancaires	4 066	2 597	(112)	0	6 552
Intérêts courus sur emprunts	103	163	(89)	0	178
Autres emprunts et dettes assimilées	836	27	(29)	-	835
Total emprunts et dettes financières	60 901	4 765	(9 669)	168	56 165

ECHEANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>en milliers d'euros</i>	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Intérêts courus	Autres emprunts	Total
< 1 an	10 318	6 552	178	-	17 047
Entre 1 et 5 ans	26 752	-	-	-	26 752
> 5 ans	11 530	-	-	835	12 365
Total emprunts et dettes financières	48 601	6 552	178	835	56 165

5.10 Fournisseurs et comptes rattachés & autres dettes

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Fournisseurs	17 241	17 578
Total fournisseurs et comptes rattachés	17 241	17 578
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 630	471
Etat, TVA	7 352	8 140
Personnel, Organismes sociaux	5 912	4 653
Sous-total "Dettes fiscales et sociales"	15 893	13 264
Impôts différés	672	716
Dettes sur immobilisations	214	294
Comptes courants	8 396	6 873
Autres dettes	3 343	2 892
Sous-total "Autres dettes"	12 625	10 774
Total autres dettes	28 519	24 039

Les 8 396 K€ de comptes courants non annulés sont principalement détenus sur :

- ROSA FINANCE : 3 387 K€
- DIE PARTNERS : 1 208 K€
- CLOS DES OLIVIERS : 1 161 K€
- EVE : 1 080 K€

5.11 Comptes de régularisation

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Charges constatées d'avance d'exploitation	362	353
Produits constatés d'avance d'exploitation	1 921	2 181

5.12 Autres achats et charges externes

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Achats stockés autres approvisionnements	19 728	19 485
Autres achats	3 758	5 279
Sous-traitance	122	300
Redevances de crédit-bail mobilier	13	14
Locations	4 743	4 981
Entretiens et réparations	2 630	1 827
Assurances	1 266	1 131
Documentation	17	27
Personnel extérieur à l'entreprise	1 374	1 255
Honoraires	3 718	2 502
Publicités	580	1 046
Transport de bien et du personnel	1 660	1 681
Frais de déplacement	7 283	7 086
Frais postaux et télécommunications	275	278
Services bancaires	225	203
Divers	816	788
Total autres achats et charges externes	48 206	47 883

5.13 Personnel et effectifs

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Salaires et traitements	19 483	18 607
Participation des salariés	1 403	527
Charges sociales	10 090	9 164
Total charges de personnel	30 976	28 298

Les effectifs du Groupe se décomposent de la manière suivante :

	2024
BELLE VUE EXPLOITATION	3
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	34
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	36
CHALINDREY	38
GIE DAUPHINE ISOLATION	42
DIE REMEDIATION	67
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	383
TOTAL	603

5.14 Produits et charges financiers

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Charges d'intérêts	1 745	1 505
Charges financières	1 745	1 505
Reprises de provisions financières	-	57
Produits financiers des placements	751	360
Autres produits financiers	86	350
Produits financiers	837	767
Résultat financier	(908)	(738)

5.15 Produits et charges exceptionnels

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Valeur nette comptable des actifs cédés	398	14
Autres charges exceptionnelles	855	490
Dotations aux provisions exceptionnelles	73	-
Charges exceptionnelles	1 326	504
Produits de cession des actifs cédés	240	224
Reprises de provisions exceptionnelles	-	526
Autres produits exceptionnels	797	605
Produits exceptionnels	1 037	1 355
Résultat exceptionnel	(289)	851

5.16 Preuve d'impôt

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Résultat consolidé après impôt	13 036	7 519
Résultat des sociétés mises en équivalence	476	256
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	12 561	7 262
Impôt exigible comptabilisé	5 562	3 021
Impôt différé comptabilisé	(341)	117
Impôt réel	5 220	3 139
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	17 781	10 401
IMPOT THEORIQUE GROUPE	4 393	2 600
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	827	538
JUSTIFICATION DE L'ECART	827	538
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	(41)	(37)
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	(41)	(37)
Déficits exercice non activé	258	326
Ecarts permanents	589	40
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	22	2
Résultat sociétés transparente fiscalement	-	(29)
Autres bases	-	239
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	870	576
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	827	538

5.17 Engagements

Suite à l'OBO réalisé au cours de l'exercice 2020, la société DIE PARTNERS est soumise à un convenant bancaire sur l'emprunt souscrit dans le cadre de l'opération, dont le solde s'élève à 13 833 K€ à la clôture 2022.

Concernant les indemnités de départ en retraite :

<i>en milliers d'euros</i>	Provisionné	Hors bilan	Total
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	-	333	333
DIE REMEDIATION	-	64	64
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	-	24	24
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	-	62	62
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT RECYCLE	-	6	6
GIE DAUPHINE ISOLATION	-	43	43
Indemnités de départ en retraite	-	532	532

5.18 Rémunération des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela reviendrait indirectement à dévoiler des rémunérations individuelles.

5.19 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 65 K€.

Sarl ROSA FINANCE

8 rue Guy Moquet
95100 ARGENTEUIL
R.C.S. PONTOISE 519 067 227

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2024

Nicanor RICOTE
36 rue Jean Julien-Davin
26000 VALENCE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la compagnie Dauphiné Savoie

Serge COMBE
15 place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la compagnie de
MONTPELLIER-NIMES

Nicanor RICOTE
36 rue Jean Julien-Davin
26000 VALENCE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la compagnie de Dauphiné Savoie

Serge COMBE
15 place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la compagnie de
MONTPELLIER-NIMES

Sarl ROSA FINANCE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ROSA FINANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion du Gérant.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Valence et Aubenas le 15 septembre 2025

Les commissaires aux comptes



Nicanor RICOTE



Serge COMBE

1. Etats financiers

1.1 Bilan consolidé

en milliers d'euros	2024		2023		Note
	Brut	Amort.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles	11 396	(1 976)	9 421	8 533	5.1
Immobilisations corporelles	115 984	(46 490)	69 494	67 425	5.2
Immobilisations financières	2 376	-	2 376	1 802	5.3
Actif immobilisé	129 757	(48 466)	81 291	77 760	
Stocks et en-cours	7 699	-	7 699	7 301	5.4
Avances, acomptes versés sur commandes	448	-	448	552	
Clients et comptes rattachés	40 193	(2 885)	37 308	31 488	5.5
Autres créances	16 803	(405)	16 398	15 820	5.6
Trésorerie	26 593	-	26 593	27 575	5.7
Charges constatées d'avance	362	-	362	353	5.11
Actif circulant	92 100	(3 291)	88 809	83 089	
Total de l'actif	221 856	(51 756)	170 100	160 849	

en milliers d'euros	Au 31 Décembre		Note
	2024	2023	
Capital social	14 381	14 381	
Réserves consolidées	24 424	20 097	
Résultat du groupe	6 919	4 346	
Subventions	306	293	
Total capitaux propres – part du groupe	46 030	39 116	1.3
Intérêts minoritaires	9 237	7 840	1.3
Résultat minoritaires	6 117	3 173	
Subventions	306	285	
Total capitaux propres - part des minoritaires	15 659	11 298	
Total capitaux propres	61 689	50 415	
Provisions	4 228	5 628	5.8
Emprunts et dettes établissements de crédit	56 165	60 901	5.9
Avances et acomptes	337	108	
Fournisseurs et comptes rattachés	17 241	17 578	
Dettes fiscales et sociales	15 893	13 265	5.10
Autres dettes	12 625	10 774	
Produits constatés d'avance	1 921	2 181	5.11
Total des dettes	104 182	104 806	
Total du passif	170 100	160 849	

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36 Rue Jean Jullien-Davin
 26904 Valence Cedex 9

1.2 Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros	Au 31 Décembre		Note
	2024	2023	
Ventes de marchandises	2 366	1 537	
Production vendue	114 910	107 814	
Montant net du chiffre d'affaires	117 276	109 350	4.7
Production stockée	(227)	(529)	
Production immobilisée	-	-	
Subventions d'exploitation	152	46	
Reprises sur amortissements et provisions	3 905	2 226	
Autres produits	98	60	
Autres produits d'exploitation	3 928	1 803	
Achats de marchandises	1 166	1 285	
Variation de stock de marchandises	(3)	-	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	10 073	12 763	
Variation de stock matières premières et approvisionnements	(402)	(2 114)	
Autres achats et charges externes	48 206	47 883	5.12
Charges de personnel	30 976	28 298	5.13
Impôts et taxes	1 634	1 533	
Dotations aux amortissements et provisions	10 297	10 819	
QP de résultat sur opérations faites en commun	(21)	34	
Autres charges	189	216	
Autres charges d'exploitation	102 116	100 718	
Résultat d'exploitation avant dépréciations de l'écart d'acquisition	19 088	10 435	
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	110	127	
Résultat d'exploitation après dépréciation de l'écart d'acquisition	18 978	10 308	
Produits financiers	837	767	5.14
Charges financières	1 745	1 505	5.14
Résultat financier	(908)	(738)	
Produits exceptionnels	1 037	1 355	5.15
Charges exceptionnelles	1 326	504	5.15
Résultat exceptionnel	(289)	851	
Impôts sur les bénéfices	(5 220)	(3 139)	5.16
Résultat net des entreprises intégrées	12 561	7 282	
Résultats des entreprises mises en équivalence	476	256	
Résultat net de l'ensemble consolidé	13 036	7 519	
Revenant :			
au Groupe	6 919	4 346	
aux intérêts minoritaires	6 117	3 173	

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36 Rue Jean Jullien-Davin
 26904 Valence Cedex 9

1.3 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>en milliers d'euros</i>	Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	TOTAL Situation nette	Situation nette Groupe	Situation nette Minoritaires
Au 31/12/2022	14 381	22 482	6 763	43 625	34 721	8 904
Affectation en réserves		6 763	(6 763)	-	-	-
Distribution de dividendes		(1 069)		(1 069)	-	(1 069)
Résultat de l'exercice			7 519	7 519	4 345	3 174
Subventions		163		163	82	82
Autres variations		(31)		(31)	(31)	-
Variation de périmètre		208		208	-	208
Au 31/12/2023	14 381	28 516	7 519	50 415	39 116	11 299
Affectation en réserves		7 519	(7 519)	-	-	-
Distribution de dividendes		(1 689)		(1 689)	-	(1 689)
Résultat de l'exercice			13 036	13 036	6 919	6 117
Subventions		33		33	12	22
Autres variations		(108)		(108)	(16)	(92)
Variation de périmètre				-	-	-
Au 31/12/2024	14 381	34 272	13 036	61 690	46 030	15 660

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36 Rue Jean Jullien-Davin
 26904 Valence Cedex 9

1.4 Tableau consolidé des flux de trésorerie

en milliers d'euros	Au 31 Décembre	
	2024	2023
Résultat net des sociétés intégrées	13 036	7 519
Résultat des sociétés mises en équivalence	(476)	(256)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Dotations aux amortissements et provisions	7 010	6 589
- Variation des impôts différés	(341)	117
- Plus-values sur cession	(88)	(93)
- Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	95	(59)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	19 235	13 816
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	40	500
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité nette	(1 879)	1 030
Flux net de trésorerie généré par l'activité	17 396	15 346
Acquisitions d'immobilisations	(11 472)	(11 649)
Cessions d'immobilisations	545	106
Incidences des variations de périmètre	(1 119)	(21)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(12 046)	(11 564)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(1 689)	(1 069)
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-	(1)
Subvention d'investissement reçues	336	614
Emissions d'emprunts et billets de trésorerie	2 004	7 333
Remboursements d'emprunts	(9 468)	(8 037)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(8 816)	(1 160)
Trésorerie d'ouverture (Disponibilités - concours bancaires)	23 509	20 887
Trésorerie de clôture (Disponibilités - concours bancaires)	20 042	23 509
Variation de trésorerie	(3 467)	2 622

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36 Rue Jean Jullien-Davin
 26904 Valence Cedex 9

2. Activité du groupe et événements significatifs

2.1 Evènements significatifs de l'exercice

Le Groupe a poursuivi ses activités principales et notamment, le traitement et l'élimination de déchets, le traitement et la décontamination de toute nature y compris l'amiante, le démantèlement, le recyclage de matériels et d'équipements.

Le chiffre d'affaires a connu une forte progression par rapport à l'exercice précédent.

2.2 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

3. Périmètre de consolidation

3.1 Liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation

Sociétés	Méthode de consolidation 2024	Méthode de consolidation 2023	% d'intérêt 2024	% de contrôle 2024	% d'intérêt 2023	% de contrôle 2023
ROSA FINANCE	IG	IG	100,00%	0,00%	100,00%	100,00%
3S	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
ACACIAS PROMOTION	IG	NC	95,00%	100,00%	-	-
AMIANTE PACK	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
LA BELLE FONTAINE	IG	IG	40,00%	80,00%	40,00%	80,00%
EURL BELLEVUE	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
BERTELECT	IG	IG	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
LES CATALPAS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
CHALINDREY	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
LE CHATEAU NEUF	IG	IG	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
LE CLOS DES OLIVIERS	IG	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
LE CLOS DES ROCHES	IG	IG	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
CLOS DES SENS DE MONTELMAR	IG	IG	52,94%	52,94%	52,94%	52,94%
LE CLOS DES VIGNES	IG	IG	40,00%	80,00%	40,00%	80,00%
LE CLOS DIVIN	IG	IG	45,00%	90,00%	45,00%	90,00%
LE CLOS DU MIDI	NC	IG	0,00%	0,10%	50,05%	100,00%
DARIO	IG	IG	75,50%	100,00%	100,00%	100,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DIE LOCATION	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
DIE PARTNERS	IG	IG	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
DIE REMEDIATION	IG	IG	47,50%	95,00%	47,50%	95,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	IG	IG	52,50%	100,00%	52,50%	100,00%
DITS	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
DSBC	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
ENERGIES A VOCATION ENVIRONNEMENTALE	IG	IG	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
FG AUBENAS	IG	ME	50,00%	100,00%	25,00%	50,00%
FG LE TEIL	ME	NC	25,00%	50,00%	-	-
FG MONTELMAR	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
DES FLOCONS	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
2 BOULEVARD DE GABES	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
GFR	ME	ME	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%
GIE DAUPHINE ISOLATION	IG	IG	50,02%	99,00%	50,02%	99,00%
GM INVEST 2	ME	NC	25,00%	50,00%	-	-
GROMELLE VEDENE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
JALI	IG	IG	25,50%	51,00%	25,50%	51,00%
GALERIES KENNEDY	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
L'ENFANT AIX	IG	IG	50,07%	100,00%	50,07%	100,00%
MAISON CLAUDIE	ME	ME	49,00%	50,00%	49,00%	50,00%
MEYNOT MONTELMAR	IG	IG	50,07%	100,00%	50,07%	100,00%
MONTELMAR 2008	ME	ME	39,00%	50,00%	28,00%	28,00%
MONTELMAR 2008 2	ME	ME	39,25%	45,00%	33,50%	33,50%
NEIGE ET GLACE	ME	ME	12,50%	25,00%	12,50%	25,00%
NEIGE ET GLACE 2	ME	ME	17,50%	35,00%	17,50%	35,00%
NODET	IG	IG	25,50%	51,00%	25,50%	51,00%
OMERF	ME	ME	27,20%	27,20%	27,20%	27,20%
PERIMONT SCI	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
RFTS	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROBAGNOLE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROMANE	ME	ME	25,00%	50,00%	25,00%	50,00%
ROSA AVIGNON	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA AYGUE	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA BORDEAUX	IG	IG	49,95%	99,90%	49,95%	99,90%
ROSA CARRE	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA CHOLLET	IG	IG	50,00%	99,90%	50,00%	99,90%
ROSA DIEUDE (ex ROSALLAN)	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA L'ESCALET	IG	NC	50,05%	100,00%	-	-
ROSA LYON	IG	IG	49,77%	99,54%	49,77%	99,54%
ROSANCONE	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
ROSA ORCIERES	IG	IG	49,95%	99,90%	49,95%	99,90%
ROSA PARTNERS	IG	IG	50,00%	50,00%	50,00%	100,00%

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

ROSA POWER	IG	IG	50,00%	100,00%	50,00%	100,00%
ROSARGENT 2	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSA RHONE	ME	ME	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%
ROSA SAINTE ANNE	IG	IG	50,05%	100,00%	50,50%	99,10%
ROSA VAL	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSAVILLARD	IG	IG	50,05%	100,00%	50,05%	100,00%
ROSAVION	IG	IG	50,50%	100,00%	50,50%	100,00%
ROSE DEVELOPEMENT	IG	IG	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
ROSELECT	IG	IG	96,00%	96,00%	96,00%	96,00%
ROSIMMO	IG	IG	98,00%	98,00%	98,00%	98,00%
CHALET SAINTE ANNE	IG	IG	50,00%	100,00%	40,00%	80,00%
SAS BELLEVUE EXPLOITATION	IG	IG	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ASL PORTAGE SPV	IG	NC	94,00%	94,00%	-	-
SYNERGETIK	NC	NC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
LES TERRASSES DE MOZART	IG	IG	98,00%	100,00%	98,00%	100,00%
TK	ME	ME	49,99%	50,00%	49,99%	50,00%
VAEMA II	ME	ME	16,99%	33,98%	16,99%	35,00%

IG : Intégration globale
 IP : Intégration proportionnelle
 MEE : Mise en équivalence

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36 Rue Jean Jullien-Davin
 26904 Valence Cedex 9

3.2 Variations de périmètre

ACQUISITIONS

- Acquisition complémentaire par la société ROSA PARTNERS de 500 titres de la société FG AUBENAS, soit 50% des titres, portant la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%. La méthode de consolidation retenue est désormais l'intégration globale.
- Acquisition de 660 titres de la société MONTELIMAR 2008 par la société ROSA PARTNERS, soit 22% des titres, portant désormais la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 50%. La méthode de consolidation retenue est la mise en équivalence.
- Acquisition de 345 titres de la société MONTELIMAR 2008 II par la société ROSA PARTNERS, soit 25% des titres, portant désormais la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 45%. La méthode de consolidation retenue est la mise en équivalence.
- Acquisition de 6 000 titres de la société CHALET SAINTE ANNE par la société ROSA PARTNERS, soit 2% des titres, portant désormais la participation détenue par le Groupe sur celle-ci à 100%.
- Acquisition de 375 titres de la société FG LE TEIL, soit 50% des titres, par la société ROSA PARTNERS. La méthode de consolidation retenue est la mise en équivalence.
- Acquisition de 500 titres de la société ACACIA PROMOTION, soit 100% des parts, par la société ROSE DEVELOPEMENT.

CREATION

Les créations de sociétés sur l'exercice 2024 concernent :

- La société ROSA L'ESCALET, détenue à 100% par le Groupe, consolidée par la méthode de l'intégration globale ;

CESSIONS

N/A

CRITERES D'EXCLUSION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sont exclues du périmètre :

- Les sociétés ne représentant pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés ;
- Les sociétés détenues uniquement en vue d'une cession ultérieure ;
- Les sociétés dont le contrôle ou l'influence comporte des restrictions sévères et durables ;
- Les sociétés dont les possibilités de transfert de trésorerie comportent des restrictions sévères et durables.

LISTE DES SOCIETES EXCLUES DU PERIMETRE AVEC LEUR MOTIF DE NON-CONSOLIDATION

Certaines filiales sont exclues du périmètre car elles sont jugées non significatives :

- TACTILINKS
- DI COTE D'IVOIRE
- FINANCIERE PETRUS
- EDS
- CRCA
- SARMENT
- LR IMMO MALATAVERNE
- LR PARIS 6
- ROSA IMMO MALATAVERNE
- SOLAR NECTARINE
- DIEI LUXEMBOURG

Elles sont donc présentées à l'actif pour la valeur d'acquisition de leurs titres.

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

4. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraires, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

4.1 Référentiel comptable

Les états financiers du Groupe ROSA FINANCE sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon le règlement ANC 2020-01 homologué par l'arrêté du 29 Décembre 2020.

Les comptes consolidés du groupe ont été arrêtés par le Président, et sont exprimés en milliers d'euros.

4.2 Méthodes obligatoires

Le Groupe a appliqué les méthodes suivantes devenues obligatoires :

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

Méthodes obligatoires	
Activation des contrats de crédits-bails	Appliqué
Retraitement des opérations de cession bail	N/A
Etalement des frais d'émission d'emprunt	N/A
Comptabilisation en charges des frais de constitution	Appliqué
Activation des frais d'actes liés à l'acquisition des actifs (droits de mutation ,...)	Appliqué
Activation des frais de développement	N/A
Neutralisation des écritures passées pour la seule application des législations fiscales	Appliqué
Prise en compte de règles d'évaluations spécifiques sectorielles dans certains cas	N/A

Les méthodes appliquées l'étaient déjà l'an passé sur option, le nouveau règlement ne génère pas d'impact dans les comptes consolidés.

4.3 Méthodes optionnelles

Le Groupe a choisi d'appliquer les méthodes optionnelles suivantes :

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Méthodes optionnelles ou de référence	Oui	Non	N/A
Méthode de référence			
Provision des engagements de retraite		X	
Méthodes optionnelles			
Classement en capitaux propres des emprunts non remboursables			X
Réévaluation des immobilisations corporelles et financières			X
Valorisation des biens fongibles selon le LIFO (dernier entré-premier sorti)			X
Etalement en résultat des subventions d'investissement		X	
Comptabilisation des contrats à long terme à l'avancement			X

4.4 Date de clôture et durée de l'exercice

Les comptes consolidés ont été établis au 31 décembre 2024. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

La société ROSA L'ESCALET a été créé en cours d'exercice. Exceptionnellement, son premier exercice aura une durée d'un mois et demi, et clôturera au 31 décembre 2024.

L'exercice couvre une période de 12 mois.

4.5 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les hypothèses d'activité liées à la récupération des impôts différés sur déficit fiscal activé, la valorisation des stocks et la recouvrabilité des créances client.

La Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs.

4.6 Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intra-groupe significatifs sont éliminés.

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

4.7 Informations sectorielles

Chiffre d'affaire consolidé par entité	2024	2023
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	74 784	76 994
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	14 729	10 854
DIE REMEDIATION	10 177	9 558
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	6 850	5 255
CHALINDREY	2 273	1 168
GIE DAUPHINE ISOLATION	1 007	-
BELLE VUE EXPLOITATION	734	-
ROSEDEVELOPP	672	18
ROSA PARTNERS	536	10
ASL PORTAGE SPV	492	4
GALERIES KENNEDY	481	687
LE CHATEAU NEUF	416	408
CHALET SAINTE ANNE	399	331
DES FLOCONS	336	283
LA BELLE FONTAINE	308	302
ROSALLAN	277	277
ROSIMMO	271	13
LE CLOS DIVIN	256	220
ROSELECT	255	322
ROSA CARRE	246	232
EVE	236	377
CLOS DES SENS DE MONTELMAR	223	214
LE CLOS DES ROCHES	190	168
DARIO	164	137
LE CLOS DES VIGNES	164	144
BERTELECT	155	146
ROSA CHOLLET	103	-
LE CLOS DES OLIVIERS	102	99
ROSA LYON	83	72
ROSA SAINTE ANNE	72	17
MEYNOT MONTELMAR	69	65
ROSA VAL	58	82
DIE LOCATION	30	130
FG AUBENAS	30	-
ROSA AYGUE	30	162
JALI	24	24
ROSA ORCIERES	21	20
ROSAVION	13	15
ROSARGENT 2	8	-
ROSA BORDEAUX	-	-
ROSA FINANCE	-	2
EURL BELLEVUE	-	528
DITS	-	-
L'ENFANT AIX	-	-
ROSA AVIGNON - BASTIA	-	-
ROSANCONNE	-	12
Total général	117 276	109 350

Serge COMBE

Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE

Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

4.8 Immobilisations incorporelles

ECARTS D'ACQUISITION :

Les survaleurs représentent l'excédent du prix d'acquisition des sociétés consolidées par rapport à la part du Groupe dans les capitaux propres des sociétés à la date d'acquisition.

En application du règlement ANC 2015-07, les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé.

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition à partir des caractéristiques pertinentes de la société concernée. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques futurs au groupe, ce dernier ne fait pas l'objet d'un amortissement. En revanche si une limite prévisible de durée d'utilisation est déterminée, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée et n'excédant pas 20 ans.

En l'espèce, les écarts d'acquisition du groupe ne sont pas amortis conformément à la réglementation applicable.

Le groupe doit apprécier à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué (comparaison entre la valeur actuelle et la valeur nette comptable). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs de l'entreprise acquise.

Les écarts d'acquisition et fonds commerciaux ont été classés selon leur durée d'utilisation : limitée ou non.

Les écarts d'acquisition faisant précédemment l'objet d'un amortissement ne sont plus amortis car leur durée d'utilisation n'est pas déterminée.

FONDS DE COMMERCE :

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils sont composés de fonds de commerce acquis récemment. Les fonds de commerce sont reclassés dans les écarts d'acquisition au niveau des comptes consolidés.

Aucune dépréciation n'est à constater.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Elles correspondent essentiellement à des concessions, brevets et droits similaires.

4.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions 10 à 50 ans
- Agencements et aménagements constructions 10 à 20 ans
- Installations techniques 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels 5 à 10 ans
- Matériel de transport 4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 5 à 10 ans
- Mobilier 5 à 10 ans

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

4.10 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition.

Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

Les titres de participation correspondent à des sociétés non consolidées en raison de leur faible pourcentage de détention, ou du fait de l'absence d'activité dans celles-ci.

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautionnements.

4.11 Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

4.12 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon le dernier prix d'achat connu.

Les stocks et en-cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de dépréciation pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Nicanor RICOTE

Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

4.13 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

Serge COMBE

Commissaire aux comptes

Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville

07200 AUBENAS

4.14 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Concours bancaires courants », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

Le Groupe n'a pas recours l'affacturage ni à l'escompte pour financer ses créances clients

4.15 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

4.16 Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

4.17 Frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

4.18 Les impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. Le taux d'impôt différé retenu est 25%. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

4.19 Engagements de retraite et avantages similaires

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Les engagements sont évalués en application de la REC. ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses retenues pour leur évaluation sont les suivantes :

	2024	2023
Taux d'actualisation	3,35%	3,20%
Taux de rotation du personnel	Faible	Faible
Age de départ à la retraite	65-67 ans	65-67 ans
Taux d'évolution annuelle des salaires	1,00%	1,00%
Méthode de calcul retenue	Méthode des unités de crédit projetées	Méthode des unités de crédit projetées

Le Groupe n'applique pas la méthode préférentielle en matière de comptabilisation des engagements retraites et les présente en annexes. Le montant des engagements de retraite s'élève à 532 k €.

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

4.20 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe :

- Est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- Qu'il soit probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et que le montant de la provision peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

4.21 Contrat de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple.

Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

RETRAITEMENTS DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ET LOCATIONS FINANCIERES

Les contrats de location de longue durée qui s'apparentent à un financement sont traduits dans les comptes consolidés par la comptabilisation d'un actif et d'un passif. Ces montants sont égaux au début du bail à la valeur d'origine du bien loué.

Le montant porté dans les charges de chaque période comptable comprend alors à la fois l'amortissement du bien loué et la charge financière.

4.22 Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments peuvent comprendre par exemple :

- Les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
- Certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
- D'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

5. Notes sur le bilan et sur le compte de résultat

5.1 Immobilisations incorporelles

en milliers d'Euros	31/12/2023	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	Virement	Variation de périmètre	31/12/2024
Ecart d'acquisition / Fonds de commerce	8 268	-	-	-	838	9 106
Concessions, brevets et droits similaires	1 818	501	75	-	-	2 244
Autres immobilisations incorporelles	47	-	1	-	-	46
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total valeurs brutes	10 132	501	76	-	838	11 396
Amortissements et provisions Concessions, brevets et droits similaires	1 598	452	75	-	-	1 975
Amortissements et provisions Autres immobilisations incorporelles	4	-	1	1	-	4
Total amortissements et provisions	1 602	452	76	1	-	1 979
VNC Ecart d'acquisition / Fonds de commerce	8 268	-	-	-	838	9 106
VNC Concessions, brevets et droits similaires	220	49	-	-	-	269
VNC Autres immobilisations incorporelles	43	-	-	(1)	-	42
VNC Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes immobilisations incorporelles	8 533	49	-	(1)	838	9 421

Les 838 K€ d'écarts d'acquisitions comptabilisés sur l'exercice et présentés ci-dessous dans la colonne « Variation de périmètre » se répartissent de la façon suivante :

- MONTELMAR 2008 II : 440 K€
- MONTELMAR 2008 : 315 K€
- FG LE TEIL : 54 K€
- FG AUBENAS : 30 K€

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

5.2 Immobilisations corporelles

en milliers d'Euros	31/12/2023	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	Virement	Variation de périmètre	31/12/2024
Terrains	6 934	87	45	-	145	7 121
Constructions	56 118	1 084	256	1 611	431	58 987
Installations techniques, matériels et outillages	13 101	2 536	95	350	-	15 892
Autres immobilisations corporelles	27 321	5 183	1 171	(21)	-	31 312
Immobilisations en cours	2 628	1 887	32	(2 041)	-	2 442
Avances et acomptes	197	33	-	-	-	230
Total valeurs brutes	106 298	10 810	1 599	(101)	577	115 984
Amortissements et provisions Terrains	165	36	-	-	5	206
Amortissements et provisions Constructions	19 361	2 920	16	-	267	22 532
Amortissements et provisions ITMO	8 098	1 507	74	-	-	9 531
Amortissements et provisions Autres immobilisations corporelles	11 248	4 163	1 089	(101)	-	14 221
Total amortissements et provisions	38 872	8 626	1 179	(101)	272	46 490
Valeurs nettes immobilisations corporelles	67 425	2 184	420	-	305	69 494

Les acquisitions d'immobilisations corporelles concernent principalement DIE LOCATION, DIE et ROSAVAL.
Les 5 183 k€ d'acquisition d'autres immobilisations corporelles concernent principalement des acquisitions de véhicules pour le groupe.

5.3 Immobilisations financières et titres mis en équivalence

en milliers d'Euros	31/12/2023	Acquisitions/ dotations	Cessions/ reprises	Réévaluation	Variation de périmètre	31/12/2024
Titres de participations	205	14	-	-	1	221
Créances rattachées à des participations	0	52	-	-	-	52
Autres titres immobilisés	4	-	-	-	-	4
Autres immobilisations financières	832	15	68	-	-	778
Participations par mise en équivalence	759	-	-	408	152	1 319
Total valeurs brutes	1 802	81	68	408	153	2 376
Total dépréciations	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes immobilisations financières	1 802	81	68	408	153	2 376

5.4 Stocks et en-cours

en milliers d'€uros	2024	2023
Matières premières	6 736	6 263
Travaux en cours	740	1 038
Produits finis / Marchandises	224	-
Total valeurs brutes	7 699	7 301
Dépréciations Produits finis / Marchandises	-	-
Total dépréciations	-	-
Total valeurs nettes	7 699	7 301

5.5 Clients et comptes rattachés

en milliers d'€uros	2024	2023
Créances clients	36 989	34 725
Créances douteuses	3 204	-
Dépréciation	(2 885)	(3 237)
Créances clients et comptes rattachés - net	37 308	31 488
Total clients et comptes rattachés	37 308	31 488

Les créances clients et comptes rattachés sont dues dans l'année suivant la date de clôture à l'exception des créances d'impôts différés.

5.6 Autres créances

en milliers d'€uros	2024	2023
<i>Impôts différés – actif</i>	808	510
Personnel, Organismes sociaux	114	136
Etat, TVA	4 290	5 624
Autres créances	1 289	922
Comptes courants	10 302	8 789
Dépréciation des comptes courants	(405)	(161)
Total autres créances	16 398	15 820

Au cours de cet exercice, aucune dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

Toutes les autres créances sont dues dans l'année suivant la date de clôture à l'exception des créances d'impôts différés.

Les comptes courants sont principalement détenus sur des sociétés en intégration global.

Serge COMBE
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
15, place de l'Hôtel de Ville
07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
Commissaire aux Comptes
36 Rue Jean Jullien-Davin
26904 Valence Cedex 9

5.7 Trésorerie nette

en milliers d'euros	2024	2023
Trésorerie active	26 593	27 575
Liquidités	26 593	27 575
VMP	-	-
Trésorerie passive	6 552	4 066
Concours bancaires	6 552	4 066
Total des VMP et des disponibilités	20 042	23 509

5.8 Provisions

en milliers d'euros	31/12/2023	Dotations	Reprises	Variation de valeur des MEE	31/12/2024
Provisions pour acquisition de titres	1 067	-	-	386	1 453
Provisions pour risques	3 316	532	1 072	-	2 776
Provisions pour litige	1 245	-	1 245	-	-
Total	5 628	532	2 318	386	4 228

5.9 Emprunts et dettes financières

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

en milliers d'euros	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	31/12/2024
Emprunts bancaires	55 896	1 977	(9 439)	168	48 601
Découverts bancaires	4 066	2 597	(112)	0	6 552
Intérêts courus sur emprunts	103	163	(89)	0	178
Autres emprunts et dettes assimilées	836	27	(29)	-	835
Total emprunts et dettes financières	60 901	4 765	(9 669)	168	56 165

ECHEANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

en milliers d'euros	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Intérêts courus	Autres emprunts	Total
< 1 an	10 318	6 552	178	-	17 047
Entre 1 et 5 ans	26 752	-	-	-	26 752
> 5 ans	11 530	-	-	835	12 365
Total emprunts et dettes financières	48 601	6 552	178	835	56 165

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36 Rue Jean Jullien-Davin
 26904 Valence Cedex 9

5.10 Fournisseurs et comptes rattachés & autres dettes

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Fournisseurs	17 241	17 578
Total fournisseurs et comptes rattachés	17 241	17 578
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 630	471
Etat, TVA	7 352	8 140
Personnel, Organismes sociaux	5 912	4 653
Sous-total "Dettes fiscales et sociales"	15 893	13 264
Impôts différés	672	716
Dettes sur immobilisations	214	294
Comptes courants	8 396	6 873
Autres dettes	3 343	2 892
Sous-total "Autres dettes"	12 625	10 774
Total autres dettes	28 519	24 039

Les 8 396 K€ de comptes courants non annulés sont principalement détenus sur :

- ROSA FINANCE : 3 387 K€
- DIE PARTNERS : 1 208 K€
- CLOS DES OLIVIERS : 1 161 K€
- EVE : 1 080 K€

5.11 Comptes de régularisation

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Charges constatées d'avance d'exploitation	362	353
Produits constatés d'avance d'exploitation	1 921	2 181

5.12 Autres achats et charges externes

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Achats stockés autres approvisionnements	19 728	19 485
Autres achats	3 758	5 279
Sous-traitance	122	300
Redevances de crédit-bail mobilier	13	14
Locations	4 743	4 981
Entretiens et réparations	2 630	1 827
Assurances	1 266	1 131
Documentation	17	27
Personnel extérieur à l'entreprise	1 374	1 255
Honoraires	3 718	2 502
Publicités	580	1 046
Transport de bien et du personnel	1 660	1 681
Frais de déplacement	7 283	7 086
Frais postaux et télécommunications	275	278
Services bancaires	225	203
Divers	816	788
Total autres achats et charges externes	48 206	47 883

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36 Rue Jean Jullien-Davin
 26904 Valence Cedex 9

5.13 Personnel et effectifs

en milliers d'€uros	2024	2023
Salaires et traitements	19 483	18 607
Participation des salariés	1 403	527
Charges sociales	10 090	9 164
Total charges de personnel	30 976	28 298

Les effectifs du Groupe se décomposent de la manière suivante :

	2024
BELLE VUE EXPLOITATION	3
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	34
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	36
CHALINDREY	38
GIE DAUPHINE ISOLATION	42
DIE REMEDIATION	67
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	383
TOTAL	603

5.14 Produits et charges financières

en milliers d'€uros	2024	2023
Charges d'intérêts	1 745	1 505
Charges financières	1 745	1 505
Reprises de provisions financières	-	57
Produits financiers des placements	751	360
Autres produits financiers	86	350
Produits financiers	837	767
Résultat financier	(908)	(738)

5.15 Produits et charges exceptionnels

en milliers d'€uros	2024	2023
Valeur nette comptable des actifs cédés	398	14
Autres charges exceptionnelles	855	490
Dotations aux provisions exceptionnelles	73	-
Charges exceptionnelles	1 326	504
Produits de cession des actifs cédés	240	224
Reprises de provisions exceptionnelles	-	526
Autres produits exceptionnels	797	605
Produits exceptionnels	1 037	1 355
Résultat exceptionnel	(289)	851

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36 Rue Jean Jullien-Davin
 26904 Valence Cedex 9

5.16 Preuve d'impôt

<i>en milliers d'euros</i>	2024	2023
Résultat consolidé après impôt	13 036	7 519
Résultat des sociétés mises en équivalence	476	256
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	12 561	7 262
Impôt exigible comptabilisé	5 562	3 021
Impôt différé comptabilisé	(341)	117
Impôt réel	5 220	3 139
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	17 781	10 401
IMPOT THEORIQUE GROUPE	4 393	2 600
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	827	538
JUSTIFICATION DE L'ECART	827	538
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	(41)	(37)
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	(41)	(37)
Déficits exercice non activé	258	326
Ecart permanents	589	40
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement	22	2
Résultat sociétés transparente fiscalement	-	(29)
Autres bases	-	239
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	870	576
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	827	538

5.17 Engagements

<i>en milliers d'euros</i>	2024
Sûretées réelles	5 566
Avals, cautions, garanties données	7 875
Total des garanties	13 441

Suite à l'OBO réalisé au cours de l'exercice 2020, la société DIE PARTNERS est soumise à un convenant bancaire sur l'emprunt souscrit dans le cadre de l'opération, dont le solde s'élève à 13 833 K€ à la clôture 2024.

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36 Rue Jean Jullien-Davin
 26904 Valence Cedex 9

Concernant les indemnités de départ en retraite :

en milliers d'€uros	Provisionné	Hors bilan	Total
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT	-	333	333
DIE REMEDIATION	-	64	64
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT OUEST	-	24	24
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT SUD OUEST	-	62	62
DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT RECYCLE	-	6	6
GIE DAUPHINE ISOLATION	-	43	43
Indemnités de départ en retraite	-	532	532

5.18 Rémunération des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela reviendrait indirectement à dévoiler des rémunérations individuelles.

5.19 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 65 K€.

Serge COMBE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit près la Cour d'Appel de Nîmes
 15, place de l'Hôtel de Ville
 07200 AUBENAS

Nicanor RICOTE
 Commissaire aux Comptes
 36 Rue Jean Jullien-Davin
 26904 Valence Cedex 9